

Coopérative
AIDE ATOU
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE
PRÉSENTE AU ❤️ DE VOTRE QUOTIDIEN



Rapport annuel

2020
21



En partenariat avec



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

Santé
et Services sociaux
Québec

Régie de
l'assurance maladie
Québec



D'abord, des messages qui viennent *du cœur...*

//

« La Coopérative AIDE ATOUT m'a permis de faire la différence. J'apporte de l'aide, un sentiment de sécurité, du soutien moral. Au fil des jours, des semaines, mes visites sont devenues attendues, et ça m'apporte beaucoup de gratification, quand je vois le bien que cela procure aux personnes qui bénéficient de nos services. Je peux à la fois contribuer au bien-être de la communauté et au développement de la Coopérative ».

– Témoignage de Maurice T., préposé

« La Coopérative AIDE ATOUT apporte un soutien formidable et une tranquillité d'esprit inestimable pour notre père qui souhaitait demeurer chez lui. Les préposés qui le visitent régulièrement lui assurent non seulement des soins de très grande qualité, mais également une présence chaleureuse et réconfortante qui embellit son quotidien. Nous nous sentons très privilégiés d'avoir découvert la Coopérative et nous ne pourrions plus nous passer de leur présence et leur apport dans la vie de notre père. AIDE ATOUT fait une différence non seulement auprès de la personne dont elle prend soin, mais aussi auprès de ses proches... »

//

– Témoignage de Stéphane, Sonia et Sylvain, enfants d'une famille des plus reconnaissantes.



Sommaire

02	TÉMOIGNAGES
04	MOT DU PRÉSIDENT
05	MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
06	AIDE ATOUT AUJOURD'HUI <ul style="list-style-type: none">6 Conseil d'administration6 Personnel administratif6 Partenaires
07	MISSION <i>et valeurs</i>
07	OBJECTIFS ET RÉALISATIONS
08-10	(PERSPECTIVES 2021-2022) RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2020-2021 <ul style="list-style-type: none">8 Les ressources humaines de la Coopérative : fortes et collaboratives9 Formations9 Équipement de protection : indispensable9 Sources financières <i>bienvenues</i>9 Équipement informatique : incontournable10 Les communications
11-15	FAITS SAILLANTS <ul style="list-style-type: none">11 Nombre de membres utilisateurs par ville12-13 Bilans annuels14-15 Revenus annuels
16	DÉFIS ET ENJEUX 2020-2023 LEXIQUE DES ACRONYMES
17-34	ANNEXES - ÉTATS FINANCIERS

MOT DU PRÉSIDENT

Nous avons relevé le défi !

L'année 2020-2021 fut l'année d'un défi auquel le monde entier a été confronté. Ici, dans la Vallée-du-Richelieu, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli : maintenir l'accès à nos services, grâce à une formidable équipe où chaque membre travailleur s'est investi pour assurer des soins à domicile en toute sécurité, qualité et professionnalisme. La force de notre équipe, nos valeurs et notre volonté à desservir nos membres utilisateurs nous ont permis d'être en mesure de réagir, de nous adapter à la situation, de prendre toutes les mesures recommandées par les autorités, enfin de maintenir le cap.

Nous ne pouvons qu'en tirer une immense fierté qui s'est transformée en véritable inspiration et force pure pour aller de l'avant, aller plus loin dans la gamme des services aux utilisatrices et utilisateurs, amener la Coopérative AIDE ATOUT à un autre niveau...

À ce moment-ci, je me dois de remercier tous les membres de nous avoir fait confiance pour les avoir accompagnés tout au long de cette période des plus éprouvante. Cette relation, qui s'est développée par notre capacité de faire autrement, en mettant le cœur à l'avant-plan, nous a permis de rallier toutes nos forces pour passer à travers cette situation extraordinaire et de nous permettre, ensemble, d'assurer des soins à domicile de qualité, en toute sécurité.

Nul doute que la Coopérative AIDE ATOUT est en voie de se tailler une place de premier plan en matière de soins à domicile, sur l'ensemble de notre territoire de la Vallée-du-Richelieu. Pour y arriver, nous nous devons de poursuivre nos efforts, rallier les troupes – membres du conseil d'administration et partenaires de la communauté, et surtout les membres de la Coopérative – et mettre de l'avant de nouvelles options. Grâce à la nouvelle orientation, au nouveau virage débuté en 2019 et à notre présence sur le terrain au cours de la dernière année, nous sommes prêts pour poursuivre sur notre lancée afin de faire de la Coopérative AIDE ATOUT un organisme sur lequel la communauté peut s'appuyer en tout temps, en toutes circonstances, en toutes situations.

Les défis et enjeux pour 2021-2022

Forts et fiers de l'année extraordinaire qui vient de se terminer, nous sommes désormais tournés vers 2021-2022 et ses défis et enjeux :

1. Poursuivre l'augmentation des heures de services.
2. Maintenir notre efficience dans l'ensemble de nos activités.
3. Préparer l'après COVID-19, tout en poursuivant l'adaptation de nos opérations durant les prochains mois.
4. Diversifier nos offres de services et réaliser leur déploiement.
5. Développer notre rayonnement auprès du grand public et auprès de nos partenariats locaux et régionaux.

Bâtir des ponts

Tout le travail accompli au cours des derniers mois a permis d'ériger des passerelles avec les principaux acteurs du territoire. Aujourd'hui, nous souhaitons consolider ces approches, en bâtissant de solides ponts qui permettront de véhiculer nos services actuels et futurs vers les membres de la communauté qui en feront la demande, sans attente, sans délai, sans complication.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel de notre directrice générale, madame Brigitte Mercier, le dévouement de notre équipe de membres travailleurs et le soutien des membres de notre conseil d'administration qui contribuent à faire de la Coopérative AIDE ATOUT un élément qui fait et fera toujours une différence auprès de la communauté.

MERCI.

Pierre Champagne
Pierre Champagne, président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous ne pouvons passer sous silence l'événement mondial qui a marqué les douze derniers mois, la pandémie de la COVID-19; un événement qui, à lui seul, a été l'initiateur de tous les changements, les ajustements et les efforts qui ont été amenés tout au long de l'année, au sein de la Coopérative AIDE ATOUT.

Reconnaissons la force de tous nos membres, partenaires et collaborateurs

En premier lieu, je me dois de remercier tous les membres de notre Coopérative pour leur compréhension et leur courage et, surtout, pour leur confiance envers la Coopérative AIDE ATOUT, car tous ensemble nous avons réalisé une année remarquable malgré la pandémie. Je profite de l'occasion pour remercier le Réseau des EÉSAD qui nous a soutenu, encouragé, tenu informé et accompagné à chaque épisode de la COVID-19, et qui a même poursuivi ses représentations auprès des élus tout au long de cette longue année de crise. Un merci spécial à nos élus, aux membres des gouvernements qui nous ont également assuré de leur appui. À tous MERCI!

La Coopérative AIDE ATOUT sous une bonne étoile

Inspirée depuis 2019, la Coopérative AIDE ATOUT a réalisé de grandes actions qui se sont révélées bénéfiques pour elle : prendre le virage des soins à domicile, mettre l'emphase sur la formation du personnel et mettre de l'avant le maintien à domicile dans sa forme élargie en sont des exemples concrets.

En effet, ce virage a permis à la Coopérative de se démarquer et de garder le « Fort » dès le début de cette année, car seuls les services en soin étaient considérés « services essentiels ». Au début de la crise, nous avions plus de 60 préposés. es sur le terrain et seulement une demi-douzaine d'entre eux sont demeurés actifs puisque qu'ils étaient formés en soins à domicile. Cette excellente formation a permis à la Coopérative de rester en action en répondant aux demandes des résidents et résidentes de la Vallée-du-Richelieu.

Le « soutien » du Conseil d'administration

Un grand MERCI aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative qui ont soutenu ses membres travailleurs en comblant les manques à gagner afin de leur permettre de poursuivre les services. Cette grande décision démontre bien à quel point nous sommes une entreprise d'économie sociale en santé et que nos valeurs sont les gardiennes de nos décisions. Je tiens à souligner ce geste qui nous a permis de dire « présent », malgré le peu d'heures de services attribuées, et d'assurer à la collectivité que nous étions là pour contribuer à son mieux-être tout au long de cette crise.

De plus, nos services essentiels en soins ont été grandement appréciés de nos grands partenaires, CISSS – Montérégie-Centre, Santé et services sociaux Québec, Régie de l'Assurance-maladie du Québec, et bénéfiques dans nos relations avec le CLSC des Patriotes. Grâce à nos nouveaux services, nous avons pu assurer une présence grandement appréciée sur le terrain en faisant équipe avec celle du CLSC des Patriotes. Nos préposés. es fraîchement sortis de la formation FAPAQE ont pu faire partie des « anges gardiens » en maintien à domicile, tout au long de l'année.

Dans notre volonté d'être à l'écoute des besoins évolutifs des membres de notre communauté, nous nous engageons à adapter nos services afin d'y répondre avec qualité et professionnalisme.

Avec un peu de perspective, je suis fière de nos actions, fière de pouvoir compter sur cette belle équipe, fière de faire partie de la Coopérative AIDE ATOUT.

Coopérativement vôtre.

Brigitte Mercier
Brigitte Mercier, directrice générale



AIDE ATOUT AUJOURD'HUI

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Les membres du Conseil d'administration au 31 mars 2021 sont :

**Pierre
Champagne**
Président
et membre
de soutien

**Sylvain
Morin**
Vice-président
et membre
de soutien

**Michèle
Gaudet**
Secrétaire
et membre
utilisateur

**Nathalie
Gemme**
Directrice
et membre
travailleur

**Maurice
Trahan**
Directeur
et membre
travailleur

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Les membres du service administratif sont :



Brigitte Mercier
Directrice
générale



Nathalie Auger
Réceptionniste et
agente à l'affectation



Mélanie Leblanc
Agente
à l'affectation



Suzanne Plante
Adjointe
administrative

Collaborateurs ponctuels

Chantale Baar (relations publiques) | Jean-Éric Bisson (TI) | Chantal Bonin, CPA
Valérie Couture (conception de site Internet) | Hugo Fortin (Dossiers CNESST)
Marie-Ève Massicotte (médias sociaux) | Martine Roy (conception graphique)

PARTENAIRES

« La contribution des EÉSAD de l'ensemble de la province est essentielle afin que les Québécois et les Québécoises en perte d'autonomie ou ayant des limitations fonctionnelles puissent affirmer Chez moi pour la vie! Le dynamisme et le professionnalisme de la Coopérative AIDE ATOUT incarnent cette volonté. Grâce au dévouement de ses préposés d'aide à domicile, leur présence dans les localités qu'ils desservent est un vecteur essentiel afin de favoriser le soutien à domicile de ses usagers. »

J. Benoit Caron

Directeur général du
Réseau de coopération des EÉSAD.

Merci à nos précieux partenaires :

- CDC Vallée-du-Richelieu
- Cégep de Saint-Hyacinthe
- Centre de formation professionnelle des Patriotes
- Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
- Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
- CISSS de la Montérégie-Centre
- CLE de La Vallée-du-Richelieu
- CLSC des Patriotes
- Promutuel
- RAMQ
- Réseau de coopération des EÉSAD
- Table Régionale Concertation Aînés Montérégie

Villes du territoire :

Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire,
Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu,
Saint-Basile-Le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville,
Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu,
Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu, et
Saint-Mathieu-de-Beloeil.



MISSION *et valeurs*

AIDE ATOUT s'est donné comme mission **d'œuvrer à la qualité de vie pour le maintien à domicile des citoyens** de la Vallée-du-Richelieu, par une offre de services **reflétant les valeurs qui guident ses activités et initiatives, soit l'intégrité, l'engagement, la bienveillance et la synergie.**

Cette offre de services vise à combler les besoins en termes d'aide à la personne, d'aide à domicile (travaux légers et travaux lourds) et d'aide à la vie quotidienne.

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

Objectifs

- Augmenter le nombre d'heures de services rendus à la communauté de la Vallée-du-Richelieu.
- Reconstruire l'équipe de préposés.es de la Coopérative.
- Mettre en place les mesures sanitaires et respecter les directives du gouvernement (Covid-19).
- Finaliser la nouvelle version du site Internet de la Coopérative.
- Établir un plan de notoriété pour la Coopérative.
- Entreprendre la rédaction du rapport d'équité salariale.

Réalisations

- Mettre en place les services de soins à domicile.
- Récupérer les préposés.es mis à pied en 2020.
- Former les préposés.es qui constituent la nouvelle équipe de la Coopérative (formation axée sur les directives liées à la Covid-19 et aux normes liées au maintien à domicile).
- Gérer les enjeux liés à la COVID-19.
- Rafraîchir l'image graphique de la Coopérative (nouveau logo, illustrations couleurs, etc.).
- Implanter une campagne de visibilité et de notoriété (Phase 1).
- Développer une stratégie de médias sociaux.
- Finaliser la nouvelle version du site Internet de la Coopérative et alimentation régulière en contenu informatif.
- Moderniser les infrastructures informatiques (Suite de 2019-2020).

2020
21

Objectifs

- Augmenter le nombre d'heures de services rendus à la communauté de la Vallée-du-Richelieu (suite).
- Poursuivre le recrutement de préposés.es.
- Assurer la formation de qualité des membres travailleurs.
- Finaliser le rapport d'équité salariale.
- Établir un plan de rayonnement pour la Coopérative.
- Uniformiser l'ensemble des outils et des documents de communication.
- Moderniser le système des télécommunications.
- Analyser la relocalisation physique de la Coopérative.
- Mettre en place l'Intranet.
- Travailler avec le CLSC des Patriotes et le CIUSSS de la Montérégie-Centre sur une entente portant sur la dispensation de tous les services.
- Réviser les règlements généraux.

2021
22



(PERSPECTIVES 2021-2022) RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2020-2021

Les ressources humaines de la Coopérative : fortes et collaboratives

Le début de l'année a été marqué par une réorganisation des ressources humaines sur le terrain.

En effet, les services domestiques n'étant pas considérés comme des « services essentiels », plus de 50 membres travailleurs de la Coopérative ont été dans l'obligation de rester à la maison (excepté les membres assignés au soutien à domicile, qui nous ont assuré de leur collaboration durant toute la période). Cet épisode fût très éprouvant pour chacun d'entre nous.

Malgré tout, la solidarité et la force de notre Coopérative étaient au rendez-vous. Au fur et à mesure des développements, le retour au travail s'est progressivement fait pour la grande majorité d'entre eux; certains n'ont pu revenir dans l'équipe pour des raisons familiales, de santé ou d'âge. Dès lors, nous avons redoublé nos efforts de recrutement afin de pouvoir répondre aux besoins de la collectivité.

L'ajustement salarial de 1,75 \$/heure et la prime COVID-19 de 8 % assurés par les Gouvernements ont contribué à renforcer nos effectifs. Nous avons également mis en place des communications plus serrées avec nos membres travailleurs pour les soutenir et maintenir le moral des troupes.

Enfin, mentionnons que la Coopérative AIDE ATOUT a entrepris l'étude d'équité salariale, requise par le Gouvernement, dès mars 2021.



Formations

Le contexte lié à la pandémie a entraîné un ajustement des mesures de sécurité qui ont également amené de nouvelles façons d'assurer la formation de nos membres travailleurs. Une de ces façons privilégiées a été la formule virtuelle, avec les webinaires.

Les formations qui ont été dispensées tout au long de l'année sont :

- Formation MAYA (logiciel de gestion des horaires)
- Mise à jour de différents logiciels de gestion (Suite Office, Teams, Zoom, Outlook)
- Équipement de protection – COVID-19 et bonnes pratiques
- Le Télétravail (par CDC de la Vallée-du-Richelieu, Réseau des EESAD, etc.)
- RCR – PDSB
- FAPAQE – Juin 2020
- Savoir Être – Volet 1 : Formation des préposés.es
- Formation des préposés.es – Partie 2 : Formation pratique
- « Cafés-rencontres » de la CDC Vallée-du-Richelieu

Équipement de protection : indispensable

L'évolution des mesures de protection ont changé nos procédures et nos manières de faire. L'équipement de protection est donc devenu un souci au quotidien et ce, tant pour nos membres travailleurs que nos membres utilisateurs. Pour ce faire, la Coopérative AIDE ATOUT a entrepris l'acquisition d'équipement de protection adéquat, s'est assurée de dispenser la formation adaptée et a assuré le maintien des services en toute sécurité; toutes ces actions ont contribué à assurer des services adaptés en fonction de l'évolution de la situation.

Aujourd'hui, nous sommes très fiers de confirmer qu'aucun cas de COVID-19 n'a été déclaré durant toute cette période où la Coopérative s'est fait un devoir d'assurer un respect très rigoureux de toutes les mesures mises en place par les instances gouvernementales. Nous pouvons donc mentionner haut et fort « mission accomplie avec succès ! »

Sources financières *bienvenues*

Au cours de l'année, la Coopérative s'est vu avoir accès à diverses sources financières que nous souhaitons mentionner :

- 75 % pour les salaires (Gouvernement du Canada)
- 40,000 \$ (programme avec ristourne de 10 000 \$) (Gouvernement du Canada)
- 1,75 \$ / heure (Gouvernement du Québec)
- Prime COVID-19 – 8 % (Gouvernement du Québec)
- Centre local d'emploi (CLE) : programme de formations
- Contribution du député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette (2 000 \$)

Équipement informatique : incontournable

La Coopérative a procédé à la mise à jour de son parc informatique avec : la mise à jour des postes de travail, de l'équipement informatique des serveurs, des logiciels de protection et de sécurité. Aussi, la Coopérative a acquis le logiciel MAYA, pour la gestion des horaires de travail et leurs déplacements.

La priorisation des services passe par une présence soutenue

Dans sa volonté de toujours mieux servir ses membres utilisateurs et de maintenir un esprit de collaboration avec ses membres travailleurs, la Coopérative AIDE ATOUT a mis en place une série d'actions.

Aussi, dès les premiers jours du confinement, elle a procédé à une opération d'appels personnalisés auprès de ses utilisateurs, afin de les informer, de les rassurer, de les soutenir. Elle a également mis en place un plan d'actions auprès de ses membres travailleurs pour garder le cap et... le moral des troupes. Réunions d'équipe plus fréquentes, révision des façons de faire, formations de pointe, contrôle sur les mesures sanitaires dans les aires de bureau (désinfection et protection des bureaux – plexiglass, distanciation, désinfectant accessible, etc.).

Les communications

La réalité nous a rattrapé. Un plan de communication s'imposait pour permettre à la Coopérative AIDE ATOUT de faire connaître son offre de services adaptée aux besoins des résidentes et résidents de la Vallée-du-Richelieu. Nous avons donc su réagir rapidement en faisant appel à une ressource externe pour nous accompagner dans la planification et la réalisation d'une campagne de visibilité et de notoriété. Cette campagne, qui a débuté en février 2020, comportait les actions suivantes :

Image graphique de la Coopérative

- Refonte du logo et de la signature

Site Internet :

- Création d'un nouveau site Internet avec révision du contenu rédactionnel

Rayonnement :

- Entente avec le journal L'Oeil régional : Publireportage (2 pages) et chronique hebdomadaire (sur 2 mois).

Stratégies Facebook :

- Rédaction et publication de POSTS hebdomadaires (3 à 4 POSTS par semaine).
- Achat publicitaire afin de « Booster » l'impact de certains POSTS (Exemple : Publication de carrousels de 4 POSTS mettant en vedette les services de la Coopérative).



Stratégie Internet :

- Reprise des POSTS portant sur l'actualité et publication de ces derniers sur le site Internet de la Coopérative afin de permettre une plus grande diffusion du contenu informatif à l'ensemble du territoire.

Communications avec les acteurs du territoire :

- Approche personnalisée (appel personnalisé en vidéo-conférence et lettre de présentation) auprès de l'ensemble des élus et des directions générales des 12 villes et municipalités de la Vallée-du-Richelieu.
- Rencontre personnalisée avec près de 50 % des représentants visés par cette approche.
- Approche personnalisée (appel personnalisé en vidéo-conférence et lettre de présentation) auprès des députés provinciaux et fédéraux des circonscriptions électorales couvrant l'ensemble du territoire de la Vallée-du-Richelieu.
- Rencontre personnalisée virtuelle avec certains des députés visés par cette approche.

Relations médias :

- Opération médias auprès des journalistes et chroniqueurs régionaux et nationaux qui s'intéressent aux sujets liés à l'accompagnement et au soutien à domicile. Cette approche a permis à la Coopérative et à sa directrice générale, Mme Brigitte Mercier, d'accorder plusieurs entrevues afin de présenter la mission, les valeurs et les services offerts à la communauté.

Communications avec les partenaires :

- Principaux partenaires de la Coopérative : Pourparlers et rencontres virtuelles avec le CLSC des Patriotes, le CDC de la Vallée-du-Richelieu et le CIUSSS Montérégie-Centre.

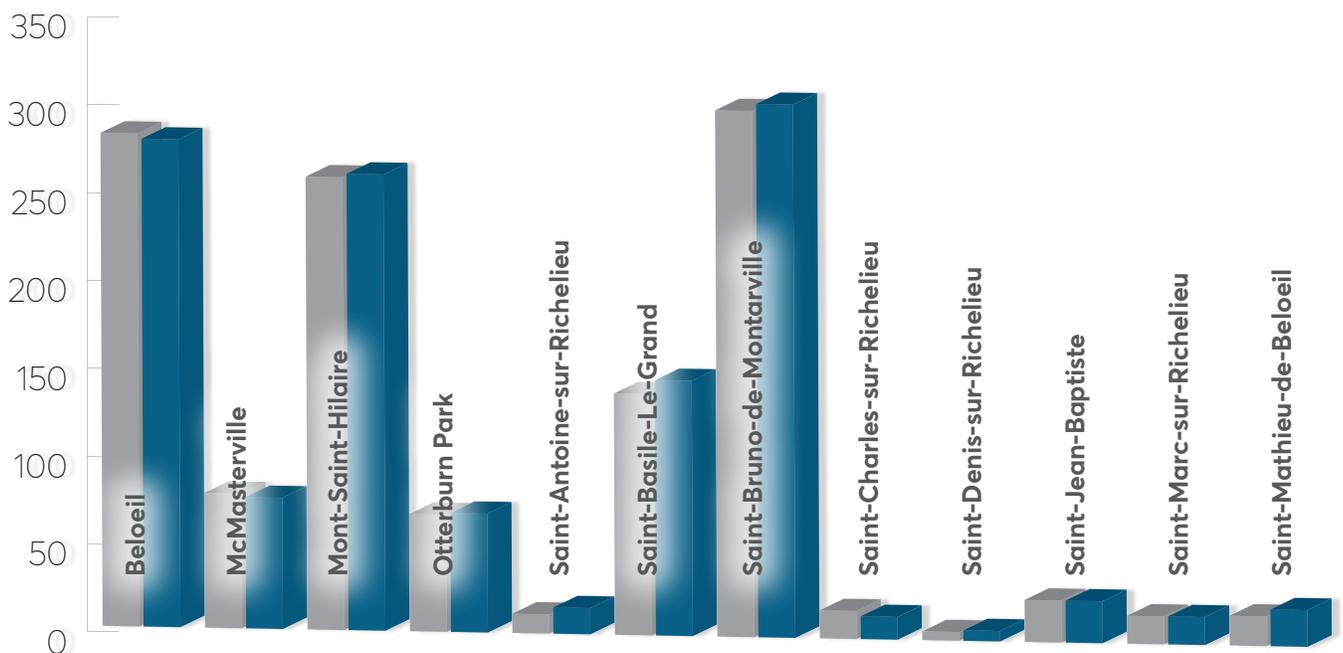
Réseau des EÉSAD :

- Liens étroits avec la direction générale et avec divers professionnels de l'organisme afin de bénéficier de leur support en termes de communication.

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2021

Nombre de membres utilisateurs par ville

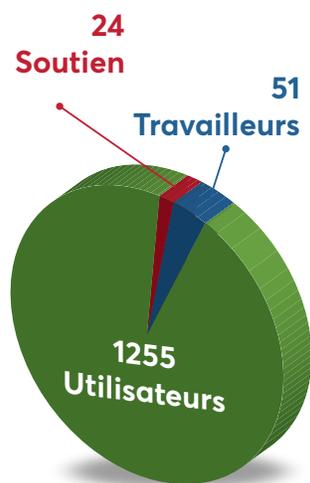
Ville	Au 31 mars 2020	Pourcentage %	Au 31 mars 2021	Pourcentage %
Beloil	282	23.25	279	22.70
McMasterville	77	6.35	75	6.10
Mont-Saint-Hilaire	259	21.35	261	21.24
Otterburn Park	67	5.52	68	5.53
Saint-Antoine-sur-Richelieu	11	0.91	15	1.22
Saint-Basile-Le-Grand	138	11.38	146	11.88
Saint-Bruno-de-Montarville	301	24.81	305	24.82
Saint-Charles-sur-Richelieu	16	1.32	13	1.06
Saint-Denis-sur-Richelieu	5	0.41	6	0.49
Saint-Jean-Baptiste	24	1.98	24	1.95
Saint-Marc-sur-Richelieu	16	1.32	16	1.30
Saint-Mathieu-de-Beloil	17	1.40	21	1.71
Total	1 213	100 %	1 229	100 %



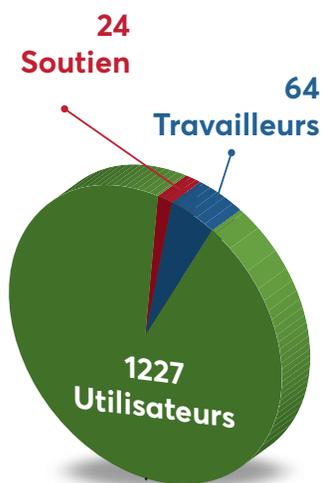
FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2021

Bilans annuels

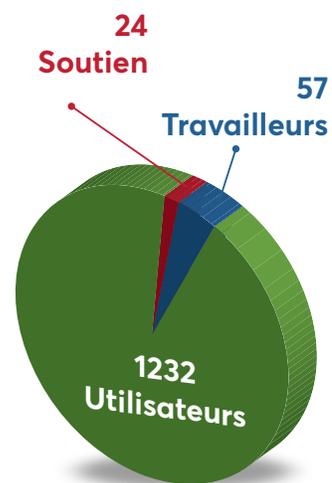
Type membre	Au 31 mars 2019	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2021
Soutien	24	24	24
Travailleurs	51	64	57
Utilisateurs	1 255	1 227	1 232
TOTAL	1 330	1 317	1 313



Au 31 mars
2019



Au 31 mars
2020

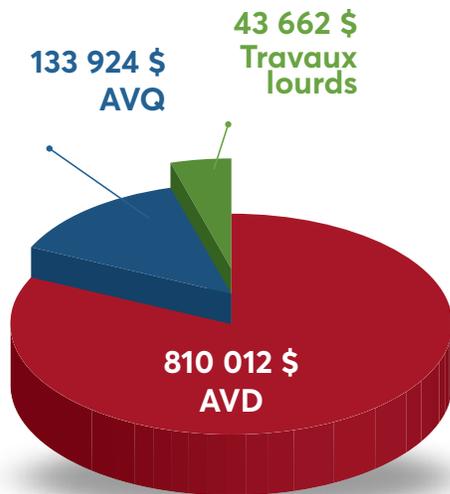


Au 31 mars
2021

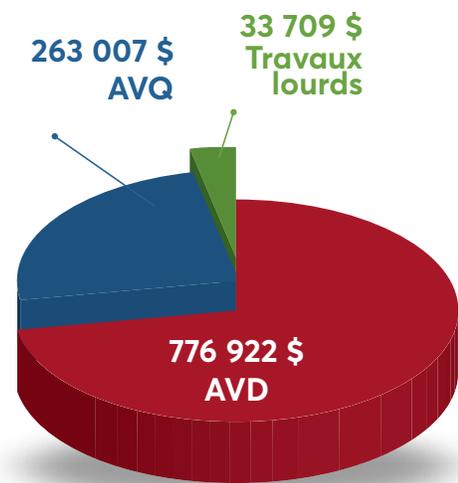
FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2021

Revenus annuels

Revenus annuels	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2021
AVD	810 012,19	776 922,00
AVQ	133 924,88	263 007,50
Travaux lourds	43 662,88	33 709,50
TOTAL	987 599,94	1 073 639,00



Au 31 mars
2020



Au 31 mars
2021

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2021

Aide à la vie domestique en heures

AVD en heures

Au 31 mars 2019	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2021
26 900	29 021	25 062

Aide à la vie quotidienne (répit + soin) en heures

AVQ (répit + soin)
en heures

Au 31 mars 2019	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2021
7 294	5 127	8 406

Travaux lourds en heures

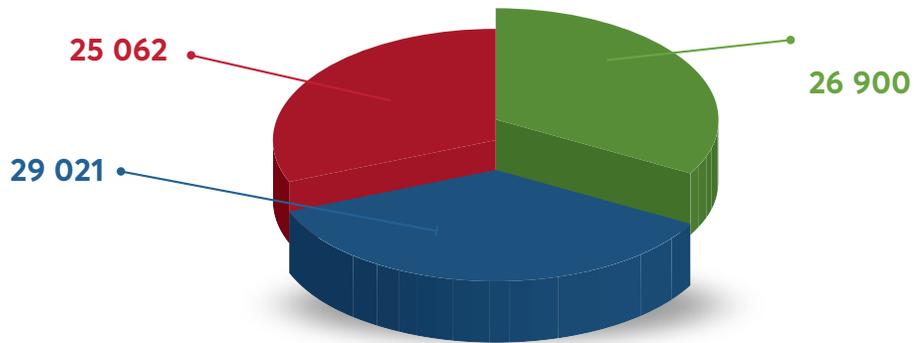
Travaux lourds
en heures

Au 31 mars 2019	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2021
756	1 478	1 021

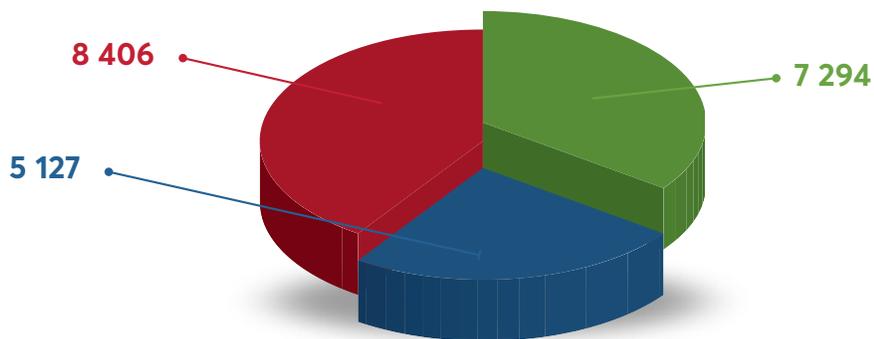
FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2021



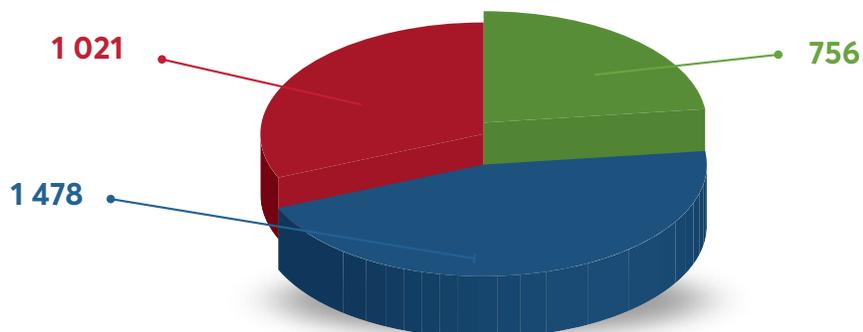
Aide à la vie domestique en heures



Aide à la vie quotidienne (répit + soin) en heures



Travaux lourds en heures



DÉFIS ET ENJEUX 2020-2023

Dans le cadre de son plan triennal **2020-2023**, la Coopérative AIDE ATOUT a identifié les défis et enjeux avec lesquels elle doit composer au cours des prochaines années et sur lesquels seront développées les prochaines actions et initiatives.

Ces défis et enjeux sont :

- L'adaptation de ses opérations durant la COVID-19 (et préparer l'après COVID-19).
- L'augmentation des heures de services.
- La diversification de ses activités et le développement de services connexes.
- La mobilisation et l'implication des membres travailleurs et de soutien (développement de stratégies novatrices de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre).
- L'accroissement de sa notoriété locale régionale par la concrétisation de nouveaux partenariats.
- La relocalisation de ses bureaux administratifs.

LEXIQUE DES ACRONYMES

AVD	Aide à la Vie Domestique
AVQ	Aide à la Vie Quotidienne
CDC	Corporation de Développement Communautaire
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de santé communautaire
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
COVID	Coronavirus
DÉPAR	Développement des pratiques d'affaires renouvelées
EÉSAD	Entreprises d'Économie Sociale en Aide à Domicile
FAPAQE	Formation adéquate des préposés aux AVQ du Québec dans les EÉSAD
FCSDSQ	Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec
PDSB	Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires (PDSB)
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RCR	Réanimation Cardio-Respiratoire
SAP	Soin à la personne
TL	Travaux lourds

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Réserve	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Charges directes	16
Annexe B - Frais d'administration et financiers	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »** la coopérative, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de réserve, de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, la coopérative tire des produits de services à domicile dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la coopérative et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de services à domicile comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et de l'actif net aux 1er avril 2019 et 2020 et 31 mars 2020 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Éventualités et événements postérieurs à la date du bilan

Nous attirons l'attention sur la note 13 des états financiers qui décrit des éventualités et événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Brossard
Le 19 août 2021

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A147067

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021****4**

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Services à domicile	1 072 176	988 282
Revenus de sous-location	31 845	29 654
Subvention - PEFSAD	165 795	143 565
Subvention salariale d'urgence Canada (SSUC)	140 902	16 823
Subvention - Ministère de la santé et des services sociaux	105 167	-
Subvention - Emploi Québec	-	6 715
Autres revenus	1 605	342
	<u>1 517 490</u>	<u>1 185 381</u>
CHARGES		
Charges directes (annexe A)	923 033	809 244
Frais d'administration et financiers (annexe B)	403 718	394 598
	<u>1 326 751</u>	<u>1 203 842</u>
TROP PERÇU (DÉFICIT)	<u>190 739</u>	<u>(18 461)</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

RÉSERVE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

5

	2021 \$	2020 \$
SOLDE AU DÉBUT	61 272	27 104
DÉFICIT DE L'EXERCICE	-	(18 461)
TROP-PERÇU PRÉCÉDENT	<u>-</u>	<u>52 629</u>
SOLDE À LA FIN	<u>61 272</u>	<u>61 272</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »**BILAN****31 MARS 2021****6**

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	252 001	42 219
Débiteurs et subventions à recevoir (note 3)	119 630	71 398
Frais payés d'avance	<u>7 831</u>	<u>6 370</u>
	<u>379 462</u>	<u>119 987</u>
PARTICIPATIONS DANS DES COOPÉRATIVES, au coût (note 4)	300	300
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>30 777</u>	<u>21 536</u>
	<u>31 077</u>	<u>21 836</u>
	<u>410 539</u>	<u>141 823</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	69 298	53 621
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>60 000</u>	<u>-</u>
	<u>129 298</u>	<u>53 621</u>
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
PARTS SOCIALES DES MEMBRES (note 9)	29 230	26 930
RÉSERVE	61 272	61 272
EXCÉDENT DE L'EXERCICE COURANT	<u>190 739</u>	<u>-</u>
	<u>281 241</u>	<u>88 202</u>
	<u>410 539</u>	<u>141 823</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021****7**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop perçu (déficit)	190 739	(18 461)
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	10 011	8 165
Perte sur radiation d'immobilisations	421	-
	201 171	(10 296)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs et subventions à recevoir	(48 232)	(19 018)
Frais payés d'avance	(1 461)	582
Créditeurs	15 677	(40 482)
	167 155	(69 214)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(19 673)	(8 268)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	60 000	-
Émission de parts sociales	3 670	2 970
Rachat et annulation de parts sociales	(1 370)	(70)
	62 300	2 900
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	209 782	(74 582)
ENCAISSE AU DÉBUT	42 219	116 801
ENCAISSE À LA FIN	252 001	42 219

1. STATUTS DE CONSTITUTION ET OBJECTIFS

La coopérative est constituée en vertu de la « Loi sur les coopératives du Québec ». Elle est un organisme sans but lucratif et conséquemment, est exemptée des impôts sur le revenu. Elle offre des services d'aide à domicile à ses membres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 131 de la « Loi sur les coopératives du Québec », complété par les exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives du Québec », lesquelles prévoient que les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives du Québec ». La notion de « normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve de certaines dispositions prévues dans la loi dont principalement le fait que les parts sociales soient inscrites à l'avoir des membres, peu importe leur substance.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Services à domicile

Les revenus provenant des services à domicile et autres revenus sont constatés lorsque les services sont rendus.

Revenus de sous-location

Les revenus de sous-location sont constatés linéairement sur la période couverte par le bail.

Apports

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et subventions à recevoir et des participations dans des coopératives.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des taxes sur transactions commerciales, et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Système téléphonique	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	7 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires et à la formation, est comptabilisée aux produits ou en réduction des charges correspondantes, au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la coopérative soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer à se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. DÉBITEURS ET SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2021 \$	2020 \$
Clients	42 621	54 575
Subventions	<u>77 009</u>	<u>16 823</u>
	<u><u>119 630</u></u>	<u><u>71 398</u></u>

4. PARTICIPATIONS DANS DES COOPÉRATIVES, au coût

	2021 \$	2020 \$
Fédérations des coopératives de services à domicile du Québec (10 parts sociales)	100	100
Coopérative de développement régionale de la Montérégie (10 parts sociales)	100	100
Mutuelle d'entreprise économique sociale en aide domestique (EÉSAD) (1 925 parts sociales)	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u><u>300</u></u>	<u><u>300</u></u>

5. IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier de bureau	29 466	27 806	1 660	2 247
Système téléphonique	29 578	26 445	3 133	3 916
Matériel informatique	95 157	69 789	25 368	9 807
Améliorations locatives	34 643	34 027	616	5 566
	<u>188 844</u>	<u>158 067</u>	<u>30 777</u>	<u>21 536</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 30 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel (soit 2,45 % au 31 mars 2021) plus 5,5 %, renouvelable annuellement. Au 31 mars 2021, l'emprunt bancaire n'est pas utilisé.

La coopérative dispose également de deux cartes de crédit dont la limite totale s'élève à 5 500 \$, portant intérêts au taux de 10,95 %. Le solde à payer au 31 mars 2021 est de 260 \$.

7. CRÉDITEURS

	2021 \$	2020 \$
Fournisseurs	1 596	5 052
Charges sociales	2 512	321
Taxes sur transactions commerciales	3 928	9 077
Salaires et vacances	<u>61 262</u>	<u>39 171</u>
	<u>69 298</u>	<u>53 621</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Compte d'urgence des entreprises canadiennes (CUEC), garanti par le gouvernement du Canada, aucun intérêt ni remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 25 % des premiers 40 000 \$ du prêt et de 50 % de l'excédent. Autrement, seuls des intérêts de 5 % seront applicables et payables mensuellement à partir du 1er janvier 2023 jusqu'au remboursement du capital exigé au plus tard le 31 décembre 2025 ^(a)	<u>60 000</u>	<u>-</u>

(a) Les radiations de 25 % et de 50 % sont conditionnelles à ce que la coopérative continue de se qualifier aux règles édictées par le Gouvernement du Canada concernant l'admissibilité à ces radiations.

9. PARTS SOCIALES DES MEMBRES

Autorisé :

Un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ pour les utilisateurs, les travailleurs et les membres de soutien, remboursables à la demande

Parts sociales de qualification :

Utilisateurs :

Chaque membre utilisateur est tenu de souscrire un minimum d'une part sociale.

Travailleurs :

Chaque membre travailleur est tenu de souscrire un minimum de deux parts sociales.

Soutien :

Chaque membre de soutien est tenu de souscrire un minimum de cinq parts sociales.

9. PARTS SOCIALES DES MEMBRES (suite)

Au cours de l'exercice, les parts sociales ont varié de la façon suivante :

	Utilisateurs \$	Travailleurs \$	Soutien \$	Total \$
Solde au début	24 440	1 240	1 250	26 930
Émission de parts sociales	2 430	1 240	-	3 670
Rachats de parts sociales	<u>(370)</u>	<u>(1 000)</u>	<u>-</u>	<u>(1 370)</u>
Solde à la fin	<u>26 500</u>	<u>1 480</u>	<u>1 250</u>	<u>29 230</u>

Le nombre de membres indiqué au tableau inclus les membres inactifs. Au 31 mars 2021, il y a 1 436 membres inactifs (1 214 au 31 mars 2020).

10. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par la coopérative en vertu d'un bail pour ses locaux totalise 74 031 \$ au cours du prochain exercice.

11. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué les opérations suivantes avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives » :

	2021 \$	2020 \$
Membres utilisateurs		
Services à domicile	1 072 176	988 282
Membres travailleurs		
Salaires et charges sociales	1 077 730	968 189

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les membres.

12. ÉVENTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction de la coopérative n'est pas certaine de l'incidence sur ses activités et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment ou la durée potentielle de cette perturbation.

En conséquence, la direction n'est pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la coopérative en date de ces états financiers.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux débiteurs et subventions à recevoir.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Au 31 mars 2021, 74 % (76 % en 2020) des comptes à recevoir sont à recevoir de deux clients.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme. Au cours de l'exercice, la coopérative a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation de la dette à long terme.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

	2021 \$	2020 \$
ANNEXE A - CHARGES DIRECTES		
Salaires et charges sociales	860 411	772 935
Formation (nette d'une subvention de 29 102 \$)	39 638	21 263
Déplacements	19 473	10 841
Fournitures et uniformes	<u>3 511</u>	<u>4 205</u>
	<u>923 033</u>	<u>809 244</u>

ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION ET FINANCIERS

Salaires et charges sociales	217 319	195 254
Loyer	67 056	95 234
Honoraires professionnels	21 635	37 614
Communications	18 803	-
Fournitures en lien avec la COVID-19	17 714	-
Cotisations et abonnements	8 162	3 277
Frais informatiques	7 839	8 945
Publicité et promotion	6 507	7 653
Taxes et permis	6 110	6 708
Frais de bureau	5 051	4 047
Assurances	4 958	5 981
Autres dépenses	3 204	5 473
Télécommunications	3 186	2 614
Location de salles	-	2 228
Recrutement	-	5 671
Frais bancaires	4 894	5 270
Intérêts et pénalités	848	464
Amortissement des immobilisations	10 011	8 165
Perte sur radiation d'immobilisations	<u>421</u>	<u>-</u>
	<u>403 718</u>	<u>394 598</u>



Coopérative
AIDE ATOUT
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE
PRÉSENTE AU ♥ DE VOTRE QUOTIDIEN

450 446-2108 | 545, boul. Sir Wilfrid-Laurier, suite 310 Beloeil (Québec) J3G 4H8 | info@aideatout.com

aideatout.com